

Réunion du conseil municipal de Ruch du 25 mai 2020

L'an deux mille vingt, le 25 mai, le conseil municipal de RUCH, convoqué le 19 mai 2020, s'est réuni dans la salle des fêtes, en séance ordinaire à 20h sur convocation de Jean-Claude COMBRET, maire.

Présents : COMBRET Jean-Claude, VAUGON Pierre, CARCY Pascal, DESTRIEUX Sylvain, BESSON Aurore, LEPETIT Nathalie, BARDE Jean-Jacques, VIANDON Raymond, DESTRIEUX Martine , LEMOUCHEUR Joëlle, FOX Michael, BAËZA Nicole, BELIN David, GIRAULT Estelle, Marie-Hélène,

Absents : /

Excusés : /

Secrétaire : GIRAULT Estelle

1/ ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Jean-Jacques BARDE, le doyen d'âge, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installés :

MM COMBRET Jean-Claude, VAUGON Pierre, CARCY Pascal, DESTRIEUX Sylvain, BESSON Aurore, LEPETIT Nathalie, BARDE Jean-Jacques, VIANDON Raymond, LEPETIT Nathalie, LEMOUCHEUR Joëlle, FOX Michael, BAËZA Nicole, BELIN David, GIRAULT Estelle, SENELLE Marie-Hélène, dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Le conseil a choisi pour secrétaire Estelle GIRAULT

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Élection du maire :

Premier tour de scrutin

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

M. Raymond VIANDON obtient 14 voix, une abstention. Il est **immédiatement proclamé maire et installé.**

Monsieur le Maire, mon cher Jean-Claude,

Mes chères et chers Collègues.

Vous venez de m'élire Maire de RUCH sous la présidence magistrale de Jean-Jacques Barde assisté de Estelle GIRAULT, secrétaire de séance et de Martine DESTRIEUX et Michael FOX assesseurs, que je remercie tous quatre très amicalement pour leur grande efficacité. Le Covid19 nous a contraint à prendre des mesures d'exception : nous sommes réunis dans le Foyer Polyvalent et non à la Mairie, lieu emblématique des décisions municipales, nous sommes à plus d'1 mètre les uns des autres, nous nous sommes lavé les mains au gel hydroalcoolique,

RUCH

25-05-2020

nous portons des masques, nous sommes à huis clos, nous ne pourrons pas trinquer à l'issue de la réunion pour fêter ce moment important de la vie démocratique de notre Commune. C'est une première, qui, je l'espère le restera, dont nous nous serions bien passés.

Cette élection constitue pour moi un grand honneur et je vous remercie du fond du cœur de la confiance que vous venez de me témoigner. Dans un moment exceptionnel et solennel comme celui-ci on pense d'abord à ses proches : son épouse, ses enfants, enfin sa famille, dont on est privé de la présence, à celles et ceux qui ne sont plus là – parents et frères notamment – qui ont compté, pour une grande part dans l'existence. J'ai aussi une pensée pour tous ceux avec qui, grâce à qui, je me suis construit, petit à petit au gré des rencontres, au gré de la vie.

A cet instant où je prends mes fonctions, je veux, très sincèrement, rendre un hommage particulier à celui à qui je succède, qui vient de me transmettre, virtuellement, le cordon tricolore à gland doré dédié aux Maires des Communes de France.

Mon cher Jean-Claude, pendant 12 ans, depuis le mois de mars 2008, jusqu'à cet instant, tu as été Maire de notre Commune avec brio, sachant allier au jour le jour compétence, sagesse, humilité, audace et bon sens pour le bien-être de nos concitoyens et pour l'avenir de notre Commune, tout cela avec ta légendaire bonne humeur, un peu mise à mal par la prolongation de ton mandat – Covid19 oblige - et ton sens inné du rassemblement des bonnes volontés. Tu as également été 4^{me} Adjoint au Maire de juin 1995 à mars 2001 et 1^{er} adjoint au Maire de mars 2001 à mars 2008, soit 25 ans de mandat municipal dans le cadre d'un parcours exemplaire. Inutile de préciser donc qu'avec Martine Destrieux, élue depuis 1983, tu es le plus expérimenté d'entre nous, notamment ceux qui, comme moi, sont des élus municipaux novices. C'est heureux Jean-Claude que tu aies bien voulu, malgré tes nombreuses responsabilités professionnelles et familiales, participer à ce nouvel épisode de la vie de notre Commune, qui commence ce soir. Ton expérience et tes connaissances nous seront très utiles. Nous t'en remercions bien sincèrement en t'assurant de toute notre amitié.

En votre nom, mes chers Collègues, je veux aussi dire toute notre gratitude aux adjoints - Béatrice Freylon, André Dupuy, Bénédicte Deghilage - et aux Conseillers Municipaux -Christophe Chatelier, Michel Simon, Jean-Raymond Moze, Sandrine Siméon-Courvoisier - qui ont décidé de ne pas se représenter, pour leur engagement sans faille à tes côtés mon cher Jean-Claude, pendant cette dernière mandature et auparavant pour certains.

Voici donc une nouvelle équipe en place pour gérer notre Commune. Enfin ! pourrait-on dire. Pas si nouvelle que cela toutefois cette équipe, puisqu'elle est composée de 8 élus sortants et 7 nouveaux. 8 hommes et 7 femmes la composent, c'est la parité presque parfaite, impossible à atteindre vous le savez puisque le nombre de Conseillers Municipaux est impair. La prochaine fois il faudra veiller à inverser ce rapport pour mieux marquer encore la place des femmes dans notre société. Les choses ont progressé depuis que l'on se soit décidé à considérer les femmes au même titre que les hommes pour ce qui concerne certains droits fondamentaux, mais que de temps passé depuis l'ordonnance du 21 avril 1944 qui donna le droit de vote aux femmes, pour que celles-ci trouvent enfin leur place dans nos instances publiques ou dans la société tout simplement !

RUCH

25-05-2020

Pour les 6 années à venir, nous avons proposé à nos concitoyens un programme détaillé des actions que nous souhaitons mener.

Cette « feuille de route » sera notre guide permanent. Sa réalisation ne dépend pas que de nous, nous le savons. La Convention d'Aménagement de Bourg, par exemple, est un élément majeur de notre ambition commune. Pour la réaliser nous aurons besoin des partenariats financiers de l'Etat, de la Région et du Département, pour ne citer que ceux-là, afin de mettre en œuvre les actions de ce vaste programme. La précédente équipe l'a fait pour la CAB n°1, à nous de relever le défi pour la CAB n°2. Ce ne sera pas facile, mais le désir de répondre à nos propres engagements est si fort, que je ne doute pas que nous y parvenions.

Dans quelques instants nous allons procéder à l'élection des Adjoints. Ils constitueront avec moi et sous votre étroite surveillance l'exécutif de notre municipalité. Ils auront eux-aussi une « feuille de route » avec la liste des délégations qui leur seront confiées. Avec vous ils suivront de près la gestion des dossiers. Je compte sur vous et sur eux pour un travail collaboratif étroit et efficace.

Comme convenu lors de notre réunion du 17 mars je vous présenterai les candidatures de Nathalie Lepetit, Pascal Carcy, Joëlle Leboucher et Pierre Vaugon.

Je veux ajouter que nous avons la chance d'avoir ici, dans notre Mairie, une collaboratrice des plus compétente et des plus très expérimentée en la personne de Laurence Robert. Je sais que nous pourrions compter sur elle pour nous accompagner dans notre quotidien. Merci par avance Laurence.

Enfin, et pour terminer, je voudrais, mon cher Jean-Claude, te remettre, en guise de remerciement pour avoir assumé ces 2 mois et quelques jours de « rab », un petit cadeau symbolique qui te rappellera ce maudit Covid19, omniprésent dans notre quotidien depuis notre élection le 15 mars, y compris dans ma présente intervention. (1)

Je vous remercie

(1) Il s'agit d'un masque blanc muni d'une bande verticale tricolore.

Election des adjoints

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, décide la création de quatre postes d'adjoints.

M. le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire. Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Mme Nathalie LEPETIT, ayant obtenu 15 voix au premier tour de scrutin, **est proclamée 1^{ère} adjointe et installée.**

M. Pascal CARCY, ayant obtenu 15 voix au premier tour de scrutin, **est proclamé 2^{ème} adjoint et installé.**

Mme Joëlle LEMOUCHE ayant obtenu 15 voix au premier tour de scrutin, **est proclamée 3^{ème} adjointe et installée.**

M. Pierre VAUGON ayant obtenu 15 voix au premier tour de scrutin, **est proclamé 4^{ème} adjoint et installé.**

2/ ACTE DE CANDIDATURE A UNE CONVENTION D'AMENAGEMENT DE BOURG

Mr le Maire rappelle que le Conseil Municipal de RUCH a procédé, avec le Département de Gironde, à la clôture de la Convention d'Aménagement de Bourg par délibération du 17 janvier 2020.

Les actions réalisées dans cette 1^{re} CAB n'ont concerné qu'une partie du bourg de la Commune. Dès lors il est apparu judicieux au Conseil Municipal d'entrer à nouveau dans le dispositif Convention d'Aménagement de Bourg afin d'engager de nouvelles actions visant à améliorer la sécurité et l'embellissement du bourg sur des secteurs non concernés par la CAB n° 1. Il rappelle que le Conseil Municipal s'est à nouveau réuni le 7 mai pour confirmer sa décision. La délibération correspondante a été transmise au Conseil Départemental. A notre grand étonnement celle-ci a été refusée « compte tenu du résultat des élections 2020 et de la mise en place prochaine de la nouvelle équipe municipale » demandant de bien vouloir adresser par mail et courrier la délibération de la nouvelle équipe municipale

Mr le Maire rappelle que la délibération du 7 mai 2020 n'avait pour unique objet que d'engager la démarche CAB sans tarder davantage au regard de la situation due par le confinement et s'inscrivait dans la continuité du processus de gestion des Collectivités Territoriales souhaité par le Gouvernement.

Par conséquent, après avoir entendu les explications de Mr le Maire, le Conseil Municipal décide de solliciter auprès du Département de la Gironde d'entrer dans le dispositif Convention d'Aménagement de Bourg dans le cadre d'une 2^{me} contractualisation, afin de poursuivre les travaux nécessaires à la cohérence de l'aménagement global du bourg.

Il sollicite auprès du Département de la Gironde une aide au financement de l'étude préalable indispensable à la définition des actions correspondantes.

Les actions suivantes sont prévues :

- Rue Turrier -V. C. 1 – Trottoirs, enfouissements de tous les réseaux, parvis de la mairie, accessibilité
- Allée de l'église – A paysager, mur du cimetière, chemin pédestre vers le lavoir
- Création d'un cimetière annexe
- Parc du lavoir et de la fontaine
- Parvis de la salle des fêtes – accès au logement et à la salle
- RD 128 – Enfouissement des réseaux de l'entrée de bourg au carrefour. Trottoirs, parking stade, écoulement des eaux pluviales.
- RD 232- Trottoir de l'entrée du bourg vers Gléziat
- Signalétique des rues
- Etude pour l'assainissement pluvial du bourg.

4/ Délégués de la Commune de RUCH dans les organismes extérieurs

- **Syndicat Intercommunal d'Electrification de l'Entre deux Mers 33420 Rauzan**

. **Michael FOX** 1 Côtes de Cassagne 33350 RUCH m_fox@orange.fr

- . **Pierre VAUGON** 9 Clos de Blaignac 33350 RUCH vaugon.pierre@neuf.fr
- **Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement 33420 Rauzan**
2 délégués titulaires
 - . **Jean-Claude COMBRET** 8 Péгнаou 33350 RUCH jc.combret@orange.fr
 - . **Hélène SENELLE** 3 Ter Philippon 33350 RUCH marie-helene.senelle@wanadoo.fr
 2 délégués suppléants :
 - . **Nicole BAËZA** 2 Terrier du Casse 33350 RUCH
 - . **Pascal CARCY** 2 Le Bourg 33350 RUCH martine.barde23@gmail.com
- **Syndicat Intercommunal de Transports Scolaires et fonctionnement du Collège 33420 Rauzan**
 - . **Aurore BESSON** 5 bis Cassagne33350 RUCH aurore.mourlanne@hotmail.fr
 - . **Nathalie LEPETIT** 3 Blaignac 33350 RUCH reservation@domaineblaignac.com
- **Syndicat Intercommunal de Voirie Blasimon-Mauriac-Mérignas-Ruch 33540 Mauriac**
 - . Jean-Claude COMBRET 8 Péгнаou 33350 RUCH jc.combret@orange.fr
 - . Pierre VAUGON 9 Clos de Blaignac 33350 RUCH vaugon.pierre@neuf.fr
- **Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique Blasimon-Mauriac-Ruch 33350 Ruch**
 - . Nathalie LEPETIT 3 Blaignac 33350 RUCH reservation@domaineblaignac.com
 - . Aurore BESSON 5 bis Cassagne33350 RUCH aurore.mourlanne@hotmail.fr
 - . Estelle GIRAULT 13 Gléziat 33350 RUCH estellegirault31@gmail.com
- **USTOM (traitement des ordures ménagères) 33890 PESSAC-Sur-Dordogne**
1 délégué titulaire :
 - . Nathalie LEPETIT 3 Blaignac 33350 RUCH reservation@domaineblaignac.com
 1 délégué suppléant :
 - . Hélène SENELLE 3 Ter Philippon 33350 RUCH marie-helene.senelle@wanadoo.fr
- **SIVU Chenil du Libournais 33660 St Sauveur de Puynormand**
1 délégué titulaire :
 - . David BELIN 28 Le Bourg Est 33350 RUCH belinfr@gmail.com

RUCH

25-05-2020

. Nicole BAËZA 2 Terrier du Casse 33350 RUCH jean-marie.baeza@orange.fr

- **AGEDI**

. Jean-Jacques BARDE 3 Rue Théo Turrier 33350 RUCH ruchjib@gmail.com

- **Comité National d'Action Sociale pour le personnel Communal (CNAS) :**

. Raymond VIANDON 1 Philippon 33350 RUCH viandon.raymond@gmail.com

5/ - Commissions municipales

Chaque Commission est placée sous la responsabilité d'un adjoint dans le cadre de ses délégations. C'est lui qui convoque et préside la Commission et présente les dossiers. Le Maire est membre de toutes les Commissions es-qualité.

A l'exception de la Commission d'Appel d'Offres, du Conseil d'Ecole, du CCAS et du Correspondant Défense dont l'existence et la composition ressortent de dispositions législatives et réglementaires, les Commissions Communales sont librement créées par le Conseil Municipal ainsi que leur composition.

- **Commission d'appel d'offres** (article L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales)

- *Le Maire ou son représentant.*

3 titulaires :

. Pierre VAUGON

. Jean-Jacques BARDE

. Jean-Claude COMBRET

- 3 suppléants :

. Pascal CARCY

. Nicole BAEZA –DAL PRA

. David BELIN

- **Conseil d'Ecole** – La représentante du Maire, Nathalie LEPETIT, et 2 Conseillères Municipales.

. Aurore MOURLANNE

. Estelle GIRAULT

- **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

. Aurore MOURLANNE

. Martine DESTRIEUX

. Joëlle LEBOUCHER

. Estelle GIRAULT

- **Correspondant Défense :**

. Jean-Jacques BARDE Titulaire

. David BELIN Suppléant

- **Personnel**

Gestion du personnel communal. Emploi du temps journalier des agents techniques et suivi de leurs activités.

L'adjoint délégué au personnel : Pascal CARCY

. Pierre VAUGON

. Jean-Jacques BARDE

- **Finances**

Préparation du budget et des décisions budgétaires (virements de crédits etc ...). Suivi de l'exécution budgétaire.

L'adjoint délégué aux finances : Pierre VAUGON

. David BELIN

. Joëlle LEBOUCHER

. Jean-Claude COMBRET

. Nicole BAEZA-DAL PRA

- **Voirie – Sécurité routière**

Préparation et suivi du programme annuel des travaux de maintenance de la voirie. Propositions pour l'amélioration de la signalisation routière sur les voies communales et départementales, état de la chaussée et tout ce qui peut contribuer à l'amélioration de la sécurité sur les voies de circulation routière.

L'adjoint délégué à la voirie : Pierre VAUGON

. Michael FOX

. Jean-Claude COMBRET

. Jean-Jacques BARDE

- **Patrimoine Communal**

Définition des travaux à effectuer pour la maintenance du patrimoine bâti communal - Mairie, église, Salle des Fête, logements locatifs, Ecole L.Delom-Sorbé, locaux sportifs et associatifs - y compris le Stade Albert Bonvoisin et le City Stade - .

L'adjoint délégué aux bâtiments : Pascal CARCY

. Michael FOX

. Jean-Claude COMBRET

. Joëlle LEBOUCHER

. David BELIN

. Jean-Jacques BARDE

- **Logements Communaux**

Attribution des logements locatifs communaux. Suivi général de l'état et de la conformité des logements – y compris le meublé-vacances – en relation avec l'adjoint délégué au Patrimoine bâti.

L'adjointe déléguée Nathalie LEPETIT

. Hélène SENELLE

. Joëlle LEBOUCHER

- **Cimetière**

Suivi de l'entretien général, de la propreté en particulier.

Suivi des concessions : cession, affectations, reprises. Etude pour l'agrandissement ou la création d'un nouveau cimetière.

L'adjoint délégué : Pierre VAUGON

. Martine DESTRIEUX

. Hélène SENELLE

. Sylvain DESTRIEUX

- **Salle Polyvalente et Salle des Associations**

Tarifs des locations prêts, suivi du fonctionnement général des salles. Suivi de leur état général en relation avec la Commission du Patrimoine.

L'adjointe déléguée : Joëlle LÉBOUCHER

. Pascal CARCY

. Estelle GIRAULT

- **Espaces verts – Fleurissement**

Gestion des espaces verts communaux : prairies municipales, fleurissement, propreté et mise en valeur des espaces publics et du patrimoine communal etc. ...

L'adjoint délégué : Pierre VAUGON

. Aurore MOURLANNE

. Michael FOX

. Estelle GIRAULT

. Pascal CARCY

. Sylvain DESTRIEUX

- **Vie Associative - Fêtes et Cérémonies**

Préparation des Cérémonies Patriotiques et relation avec les Associations organisatrices (Ruchelaises ou extérieures) des manifestations locales impliquant la Commune.

Organisation du repas annuel des Anciens,

Toute manifestation municipale décidée par le Conseil Municipal : vœux de la municipalité à la population, inaugurations, remises de médailles etc ...

L'adjointe déléguée : Joëlle LÉBOUCHER

. Aurore MOURLANNE

. Estelle GIRAULT

. Nicole BAEZA-DAL PRA

. David BELIN

- **Communication**

Développement et suivi des actions de communication de la Commune : Site Internet, l'Echo Ruchelais, relations presse, affichage public, application Panneau-Pocket, ...

L'adjointe déléguée : Nathalie LEPETIT

- . David BELIN
- . Joëlle LEBOUCHER
- . Jean-Jacques BARDE
- . Hélène SENELLE
- . Martine DESTRIEUX

- **Cellule intempéries**

En relation avec la Commission Voirie, étude des mesures à prendre par anticipation en cas d'intempéries ou catastrophe naturelle touchant aux biens publics ou privés.

Au cas par cas, initiatives à prendre en cas de survenance d'intempéries graves ou catastrophe naturelle, non prévisibles.

L'adjoint : Pierre VAUGON

- . Aurore MOURLANNE
- . Michael FOX
- . David BELIN
- . Estelle GIRAULT
- . Hélène SENELLE
- . Sylvain DESTRIEUX

- **Aménagement du Bourg**

En partenariat avec les intervenants extérieurs : Conseil Départemental, Région, CAUE, services réseaux, maîtrise d'œuvre privée, et autres : élaboration d'une seconde Convention d'Aménagement de Bourg et mise en œuvre des actions.

Le Maire : Raymond VIANDON

- . Aurore MOURLANNE
- . Michael FOX
- . Pascal CARCY
- . David BELIN
- . Pierre VAUGON
- . Martine DESTRIEUX
- . Joëlle LEBOUCHER
- . Estelle GIRAULT

RUCH

25-05-2020

- . Jean-Jacques BARDE
- . Jean-Claude COMBRET
- . Hélène SENELLE
- . Sylvain DESTRIEUX

6/ MASQUES A DISTRIBUER

Une nouvelle dotation de masques de la Région et de la Métropole bordelaise sera distribuée à domicile par les conseillers municipaux. Une information sur le nouveau conseil sera jointe.

7/ FINANCES

La commission se réunira le 29 mai à 18h afin de finaliser le budget qui sera voté le 3 juin à 20h.

8/ ENTRETIEN VOIRIE/ESPACES VERTS

Pedro DE CARVALHO est en arrêt de travail depuis fin mars. Le débat est ouvert sur les travaux d'entretien des espaces verts à réaliser rapidement.

QUESTIONS DIVERSES

Les adjoints se réuniront le mardi après-midi à 14h.

Le maire sera présent en mairie les jours d'ouverture à 11h.

Les Papas de Ecoles organiseront un Mini Festival en septembre.

La séance est levée à 22 h.

.....	
VIANDON Raymond,	LEPETIT Nathalie,
CARCY Pascal,	LEBOUCHER Joëlle,
VAUGON Pierre,	BARDE Jean-Jacques
DESTRIEUX Sylvain	FOX Michaël
BAËZA Nicole	BELIN David
GIRAULT Estelle	SENELLE Marie-Hélène
BESSION Aurore	COMBRET Jean-Claude
DESTRIEUX Martine	